

AU FIL DES MOIS



BULLETIN MUNICIPAL

Juillet - Août

Septembre - Octobre 2025



AGENDA DE SÉGLIEN POUR 2026

Le samedi 10 janvier : cérémonie des vœux de la municipalité à 11h à la salle Jean FICHET

Le samedi 24 janvier : repas à emporter de l'E.S. SÉGLIEN

Le samedi 7 février : repas de l'Amicale laïque à la salle Jean FICHET

Le samedi 7 mars : repas de la Diane ségliannaise à la salle Jean FICHET

Le samedi 16 mai : repas à emporter du Comité des fêtes

SOMMAIRE



VIE COMMUNALE
PAGE 3



VIE SCOLAIRE
PAGE 13



VIE ASSOCIATIVE
PAGE 15



VIE LOCALE
PAGE 21

MAIRIE
1, Rue Yves LE CALVE
56160 SEGLIEN
Tél: 02-97-28-00-66
Email: mairie@seglien.bzh
www.seglien.fr



Un nouvel employé communal aux services techniques

Suite au non renouvellement du contrat avec Mme Bénédicte COUTELY et afin que Michel ne se retrouve pas seul aux tâches dévolues aux espaces verts, à la voirie et à l'entretien des bâtiments communaux, il a été décidé de recruter une personne. Après avoir étudié et analysé les ressources humaines employées dans les communes voisines de la même strate que SEGLIEN, il a paru évident qu'il fallait dorénavant 2 ETP (Équivalent Temps Plein) dédiés à ces tâches et que c'était donc le (bon) moment de renforcer le secteur des services techniques.

La commune a signé un contrat renouvelable à temps complet avec M. Olivier GOURIN, déjà bien connu à SEGLIEN et par bon nombre d'entre vous. Ainsi, Olivier a débuté aux services techniques le lundi 20 octobre 2025 et possède les qualités requises pour mener à bien les missions qui lui sont et seront confiées.

Nous lui souhaitons la bienvenue à la mairie de SEGLIEN et également une bonne intégration au sein de l'équipe du personnel communal.

SÉGLIEN aux couleurs d'Octobre rose

Le mois d'octobre est consacré à la sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein et permet aussi d'informer sur le dépistage des cancers en général avec la campagne nationale « Octobre rose ».

Afin de relayer cette sensibilisation, la commune de SÉGLIEN s'associe au dispositif en illuminant en rose la façade de la mairie.



1- Travaux sur le pourtour de l'église Notre Dame de Lorette

Comme validés par vos élu.e.s au budget « investissement » pour l'année 2025, les travaux de réfection du pourtour de l'église Notre Dame de Lorette, réalisés par l'entreprise Pigeon Bretagne Sud d'HENNEBONT, ont été entrepris et terminés au cours du mois de juillet.

Il s'est agi de délimiter les allées de largeur réglementaire tout autour de l'église par enlèvement de gravats existants, de les préparer avec des matériaux adaptés et de les revêtir d'un enrobé spécial de couleur.

Ces travaux permettent dorénavant un accès plus aisé et sécurisé tout en diminuant le sable fin déposé dans l'église les jours pluvieux.

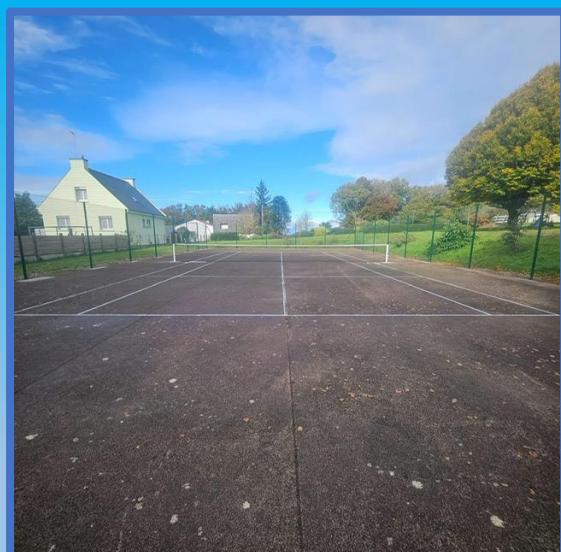


2- Réfection du terrain de tennis

Situé sur le site de la salle Jean FICHET, le terrain de tennis avait besoin d'une sécurisation de son entourage. C'est ainsi que les opérations suivantes ont été réalisées par les services techniques :

- changement intégral des poteaux de soutènement du grillage
- changement du grillage et de la porte d'accès
- réfection des lignes au sol
- changement du filet central

Merci appuyé à Michel et Bénédicte pour le temps consacré à l'accomplissement de ces tâches effectuées en régie. Merci également à Patrick (adjoint au maire) pour sa disponibilité et sa présence appréciée pour l'aide apportée.





3- Pose d'un vidéo-projecteur à la salle Jean FICHET

En collaboration étroite avec le service commun des systèmes d'information de PONTIVY Communauté, il a été procédé à la mise en place d'un vidéo-projecteur à la salle Jean FICHET et d'un écran géant de projection sur la scène. Ce matériel multimédia est conçu pour lire des images animées ou fixes provenant d'un ordinateur.

Journée débroussaillage des chemins de randonnée

Dans le cadre des préparatifs des randonnées pédestres qui se sont déroulées sur la commune de SEGLIEN le dimanche 10 août matin (lors des fêtes locales) et le samedi 16 août après-midi (randonnée « Pourlet »), le comité des fêtes et la municipalité ont convié les bénévoles volontaires à une journée « débroussaillage » le samedi 26 juillet.

Une quinzaine de personnes s'est retrouvée dès 8h30 sur la place de l'église pour former les groupes de travail et se répartir les différentes zones à nettoyer.

Un très **GRAND MERCI** et félicitations à l'ensemble des personnes présentes pour le travail accompli. Ce nettoyage permettra aux randonneuses et aux randonneurs de profiter d'axes bien dégagés et sécurisés.

Merci une nouvelle fois au comité des fêtes de SEGLIEN qui a offert les grillades à la pause méridienne.



Réfection totale de la Rue du Clandy - état d'avancement du dossier

Depuis l'article paru dans le bulletin municipal « Séglien, au fil des mois » de Novembre – Décembre 2024 - Janvier – Février 2025, les rencontres avec différents organismes ainsi qu'une nouvelle réunion avec les riverain.e.s des rues du Clandy et Vintouri se sont poursuivies tout au long de l'année 2025.

Ainsi, voici l'état d'avancement de ce dossier dans les domaines suivants :

- réseau « assainissement collectif » : PONTIVY Communauté, qui en a la compétence, a réalisé, avec le concours de STGS, un diagnostic qui montre que le réseau est en parfait état
- réseau « eaux pluviales » : de compétence communale, nous avons également diligenté STGS pour établir un diagnostic. Il s'avère que des travaux de rénovation à différents endroits de la rue sont nécessaires. Nous avons sollicité plusieurs entreprises pour l'établissement de devis. Puisqu'il s'agit d'un réseau dit profond, ce sont ces travaux qui seront les premiers réalisés.
- réseau « électricité », « téléphonie » et « éclairage public » : de compétence communale, c'est cependant MORBIHAN Energies qui en est le maître d'oeuvre. Ce syndicat a attribué le marché à la société GARCZYNSKI TRAPLOIR. Les riverains des 2 rues ont déjà été contactés avant l'été par cette société pour établir des conventions de servitude pour le passage d'une ligne électrique souterraine et la signature de l'autorisation de reprise de branchement électrique et de télécommunication. Malheureusement, certaines personnes n'ont toujours pas retourné les conventions signées malgré des relances du prestataire **ET** de la commune. Ceci engendre donc d'ores et déjà un retard dans le démarrage des travaux car sans ces signatures d'autorisation, le chantier ne peut débuter !!

Aussi, du fait de ces retards, nous avons dû établir un nouveau calendrier actualisé. Nous prévoyons un démarrage des travaux de réfection du réseau des eaux pluviales courant de la première quinzaine de janvier 2026 alors qu'initialement, ils devaient débuter courant novembre soit déjà 1 mois ½ de report ... à cause de documents administratifs non retournés par certains riverains !

S'en suivront les travaux d'effacement de l'éclairage public et des réseaux électrique et téléphonique.

Parallèlement à cette phase d'effacement des réseaux, nous continuons à travailler sur l'autre phase des travaux à savoir l'aménagement urbain à neuf des rues du Clandy et Vintouri.

C'est en ce sens que l'ensemble des riverains a été invité à assister à une nouvelle réunion à la mairie le samedi 4 octobre 2025. Les habitantes et les habitants présent.e.s ont pu assister à la présentation du projet d'aménagement futur, donner leur avis sur des options possibles et valider certains points de nature paysagère.

Enfin, vos élu.e.s, membres du groupe de travail créé pour ce dossier, accompagnés de l'architecte Yohan LORAND et du paysagiste Jacques QUERELLOU, ont présenté aussi les aspects techniques de ce dossier ainsi que le futur aménagement urbain envisagé aux 2 organismes que sont le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement -CAUE- du Morbihan et les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne -CPRB- dont la commune de SEGLIEN possède le label.



Journées européennes du patrimoine

Samedi 20 septembre 2025, une trentaine de personnes a franchi les portes de l'église Notre-Dame-de-Lorette, à Séglén, dans le cadre des journées européennes du patrimoine. En effet, les membres de la commission patrimoine, Anne-Laure Bernard et Caroline Le Morzadec, proposaient une visite de l'église agrémentée de panneaux explicatifs sur les retables, les vitraux, les statues et les tableaux. Les visiteurs ont pu aussi admirer la beauté des vitraux illuminés dès la tombée de la nuit.



Samedi 29 Novembre 2025

organisation : paroisse de Séglén

REPAS CRÊPES

A partir de midi

A la salle St Joseph
rue de Coët en Fao
Séglén

Tous les bénéfices seront versés à des œuvres caritatives

Repas de crêpes solidaire

Le samedi 29 novembre à partir de 12h à l'ancienne école Saint Joseph rue de Coët en Fao. Tous les bénéfices seront versés à une association caritative. Merci d'avance à toutes et tous les bénévoles sans qui rien n'est possible. Accès ouvert à tout le monde.

Animation

Atlas de la biodiversité

AGENDA

Atelier micromammifères
Mercredi 26 novembre / 14H-17H
Séglén

Café biodiversité
Vendredi 12 décembre / 18H-20H
Cléguérec

Concertation : proposez des actions concrètes pour préserver la biodiversité sur le territoire de Pontivy Communauté !
Les premières réunions porteront sur le bocage et l'agriculture les 18 décembre 2025 et 22 janvier 2026. Citoyens, élus, agents techniques, agriculteurs... votre avis compte !

Infos et inscriptions
06 31 09 01 09 ou paul.jouchet@pontivy-communaute.bzh

Avant l'été, la commission patrimoine de la mairie de Séglan avait appelé les habitants à photographier les animaux, de toutes sortes, sur la commune.

Une quarantaine de clichés réalisés par 15 photographes amateurs (dont les enfants) a été exposée dans le bois de Coët en Fao le premier week-end de juillet (journées « Patrimoine en Marche » liées au label CPRB) et sur le site de la chapelle Saint Germain en août à l'occasion de la rando pourlet.

Ainsi, le maire Laurent Ganivet et l'adjoint au patrimoine Patrick Pommé ont souhaité exposer à nouveau les photographies du projet « objectif faune » à la mairie le vendredi 10 octobre et convié les participants à partager le verre de l'amitié.

Caroline Le Morzadec et Anne-Laure Bernard, élues à l'initiative de l'exposition, ont remercié les photographes amateurs qui ont pu repartir avec leurs clichés en format A3, pour le souvenir. Beaucoup d'entre eux ont manifesté leur joie de participer au projet et en attendent d'autres de ce type!

Anne-Laure et Caroline se réjouissent d'avoir pu, grâce à l'enthousiasme et au talent des habitants de Séglan, faire le lien entre les journées « Patrimoine en Marche » liées au label des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, et « l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal » (ABI) qui répertorie les espèces animales sur le territoire.



Octobre rose à SÉGLAN

Séance de renforcement musculaire/fitness solidaire et conviviale organisée à l'initiative de Sophie'S Form

Ce moment sportif et solidaire a rassemblé 15 participants, tous mobilisés pour la cause dans une ambiance dynamique et bienveillante. L'énergie et la bonne humeur étaient au rendez-vous, illustrant parfaitement l'esprit d'octobre rose: se mobiliser ensemble pour la santé et le bien-être.

Pour clôturer cette belle initiative, une collation a été offerte, permettant aux participants de prolonger l'échange dans la convivialité. Monsieur le maire et plusieurs élu.e.s ont fait l'honneur de leur présence, partageant ce moment chaleureux et témoignant de leur soutien à cette cause essentielle.

Un grand merci à toutes les personnes présentes, aux organisateurs et aux élu.e.s pour leur engagement.



GYM ÉQUILIBRE SENIOR
Chaque mercredi de 17h à 18h
du 10 septembre 2025 au 17 juillet 2026

RENFORCEMENT MUSCULAIRE-FITNESS
Chaque mardi de 19h à 20h
du 09 septembre 2025 au 16 juin 2026
A partir de 18 ans

Séance assurée par Sophie
Educatrice Sportive diplômée d'Etat

Tarif: 6€ la séance
Tarif préférentiel pour tout abonnement
1 séance d'essai gratuite

Lieu: 14 rue Yves le Calve 56160 SÉGLAN

Contact: 06.80.90.92.95
sophie.s.form56@gmail.com

sofi form sophie's Form

• Veuillez venir avec son tapis et basket d'intérieur

Repas de la classe 5 à SEGLIEN

Le repas de la classe 5 s'est tenu le samedi 27 septembre 2025 à la salle Jean FICHET de SEGLIEN dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le repas a été préparé par la maison « LEVESQUE » de GUEMENE SUR SCORFF et a régalé l'ensemble des convives.

Toutes les classes d'âge étaient représentées. Nolwenn MOREAC, benjamine du groupe pour l'occasion et à peine âgée d'un mois et demi était bien présente et a posé pour la photo souvenir sur les genoux de Liliane VERNHETTES, doyenne de la journée âgée de 90 ans.

Une très belle image symbolisant le lien entre les générations.

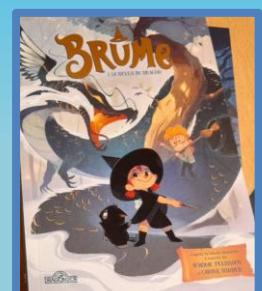
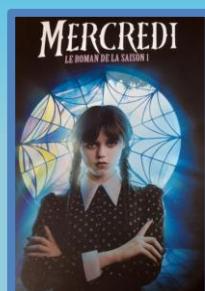
La journée s'est déroulée dans la bonne humeur, entre rires, retrouvailles, souvenirs et discussions animées.



Photo prise par François MARIÉ

Médiathèque Anne-Marie SAINT JALM

À Séglien (près de la Poste), les bénévoles de la médiathèque Anne-Marie Saint Jalm vous accueillent tous les samedis matin. La médiathèque possède un fonds propre d'ouvrages destinés à toutes les tranches d'âge. S'y ajoutent, tous les trois mois, un renouvellement de 300 livres provenant de la médiathèque départementale de Noyal-Pontivy : littérature de jeunesse, romans, BD adultes et enfants, documentaires. Chaque année, la municipalité achète de nouveaux ouvrages pour enrichir l'offre de prêt. Ainsi, dès cet automne, votre médiathèque a acquis des nouveautés qui n'attendent que vous avec notamment, dans la section Jeunesse, la nouvelle bande dessinée d'Astérix, des albums sur l'automne et sur Noël, le roman « *Mercredi* » pour les 11-16 ans... Nous allons également acquérir de nouveaux livres pour les adultes. Si des ouvrages vous intéressent, n'hésitez pas à le signaler à l'équipe de la médiathèque pour que nous les achetions ! Venez nous rendre visite ! La médiathèque de Séglien est ouverte tous les samedis de 10h à 12h. Pour l'emprunt des livres, l'abonnement annuel est de 5 euros par famille.





Élections municipales de mars 2026 le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants

Source Ministère de l'intérieur

Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens éliront leurs conseillères municipales et leurs conseillers municipaux.

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution vise à favoriser notamment la parité et la cohésion dans la composition des futurs conseils municipaux.

1- Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à 3 objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres
- renforcer la parité puisqu'actuellement, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidat.e.s aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

2- hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillères municipales et les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élu.e.s au scrutin majoritaire plurinominal à 2 tours. Les candidat.e.s se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, la panachage était autorisé c'est à dire la possibilité de rayer le nom de certain.e.s candidat.e.s et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

3- aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Dorénavant, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidat.e.s et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter/supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1 000 habitants

Afin de faciliter la construction des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste de candidat.e.s doit comporter au moins autant de candidat.e.s que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidat.e.s supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à 2 candidat.e.s de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Le tableau suivant récapitule les possibilités :

Conseil municipal	Communes de – de 100 habitants	Communes de 100 à 499 habitants	Communes de 500 à 999 habitants
Effectif légal	7	11	15
Nombre de candidat.e.s par liste paritaire	Au minimum : 5 Au maximum : 9	Au minimum : 9 Au maximum : 13	Au minimum : 13 Au maximum : 17

Pour résumer, si la liste des candidat.e.s au conseil municipal devra être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, comprenant autant de noms que de sièges à pourvoir selon l'effectif légal, il sera possible de déposer une liste incomplète comptant jusqu'à 2 candidat.e.s de moins (caractère réputé complet). Il sera également permis de présenter jusqu'à 2 candidat.e.s de plus (candidat.e.s supplémentaires), utiles en cas de vacance en cours de mandat.

La parité stricte s'appliquera également aux conseillères municipales et aux conseillers municipaux candidat.e.s aux fonctions d'adjoint.e.s et leur élection se déroulera au scrutin de liste, sans panachage (liste bloquée).

En revanche, pour le remplacement d'un adjoint.e en cours de mandat, le respect de la parité ne sera pas exigé et elle ne s'impose pas non plus au couple maire/1er.1ère adjoint.e (signifiant que la/le maire peut être de même sexe que la 1ère adjointe ou le 1er adjoint).

Pour être tout à fait complet, on vous informe d'ores et déjà que le prochain bulletin municipal « [Séglien, au fil des mois](#) » couvrant les mois de novembre – décembre 2025 – janvier - février 2026 ne sera distribué qu'après les élections municipales de 2026 programmées les dimanches 15 et 22 mars prochains, ceci afin de respecter le code électoral qui encadre strictement la communication des collectivités territoriales à l'approche des élections afin de garantir une équité entre toutes et tous.



Dans le cadre de la loi APER du 10 mars 2023, il avait été demandé aux collectivités de délibérer afin de planifier des zones sur leur territoire jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et thermique, éolien, hydroélectricité, ...).

Depuis quelques mois (après que de la délibération ait été prise), plusieurs communes (dont Séglén) sont contactées par des développeurs dans le cadre de projets privés agrivoltaïques. L'agrivolataïsme est un système photovoltaïque étagé, surmontant des cultures, des pâtures ou des parcours extérieurs accessibles aux animaux, associant donc une production d'électricité photovoltaïque et une production agricole au-dessous des panneaux.

Actuellement sur la commune, 2 projets de ce type sont à l'étude et ont d'ailleurs été présentés à vos élu.e.s en séance de conseil municipal dans le cadre d'une simple information à recevoir. Un autre projet (panneaux solaires au sol) est également en cours d'étude (*voir information à ce sujet ci-dessous*).

La crainte avérée que nous avons est de voir ces demandes de projets se multiplier. Aussi, nous avons déjà fait part de ces inquiétudes auprès de PONTIVY Communauté lors d'un bureau communautaire. La chambre d'agriculture n'a (au moins jusqu'à présent) élaboré qu'une simple doctrine qui n'a malheureusement pas de caractère réglementaire.

Ce sujet sera abordé lors du prochain conseil municipal où il s'agira de se positionner sur de potentielles nouvelles demandes.



PERMANENCE PUBLIQUE D'INFORMATION

JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025 DE 10H À 20H

SALLE SAR A KALON MAIRIE DE SÉGLÉN

Chiffres clés prévisionnels

7,21 hectares	surface clôturée
3,42 hectares	surface projetée des panneaux
8,27 MWc	puissance installée
9,2 GWh/an	production estimée
5500 habitants	équivalent de la consommation électrique (hors chauffage)
2500 tonnes/an	rejet de CO ₂ évité*

*Par rapport au mix énergétique européen

Initié fin 2023, le projet de centrale photovoltaïque de Séglén se situe sur des terrains privés au sud de la commune, entre les lieux-dits Kerbernes, Le Logeo et La Chapelle-Saint-Jean. L'objectif est de produire une électricité locale et renouvelable, tout en valorisant des terrains aujourd'hui peu utilisés.

Contexte

Les parcelles concernées **ne sont plus exploitées depuis plus de dix ans**. Elles ont été entretenues mais **sans activité agricole réelle**. Une **étude agronomique** a confirmé que ces terrains ont une **faible valeur agricole** : sols sableux, peu profonds et acides.

Le projet s'inscrit dans la dynamique nationale visant à **utiliser des terrains en déprise agricole** pour développer les **énergies renouvelables**, conformément à la **loi du 10 mars 2023** sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Cette loi encadre les installations photovoltaïques situées sur des terrains naturels, agricoles ou forestiers (NAF) et autorise leur implantation **uniquement sur des surfaces non exploitées depuis au moins dix ans**, sous réserve d'une compatibilité avec les activités locales existantes.

Localisation du projet



TotalEnergies



Sortie du 12/09/25 au Faouët

- 1) Introduction : le 12 septembre, toute l'école Arc-en-ciel est partie au Faouët pour voir le musée, les halles et la chapelle Saint-Fiacre.
- 2) Le musée et l'exposition : nous sommes allés au musée. Il possède de très beaux vitraux car autrefois c'était un couvent avec sa chapelle. Il y avait une exposition de tableaux d'André Wilder et de Marguerite Raffray. Nous avons pu observer la palette de peinture de ces artistes. Après, nous avons fait des peintures de paysages sur des planches de bois.
- 3) Les halles du XVI^e siècle : sous les halles, nous avons fait une danse : la Fougère. Au-dessus du toit, il y avait un petit clocher. Les halles sont très grandes avec de nombreux piliers. Autrefois, elles servaient aux marchés et aux foires. Ensuite, nous sommes allés au parc de jeux des Ursulines. Il y avait un pumptrack, une structure pour les grands et les Petits, une balançoire et un endroit pour faire du step.
- 4) La chapelle Saint-Fiacre : arrivés sur place, nous avons dessiné la chapelle sur nos cahiers. Puis, nous sommes entrés dans l'édifice et nous avons vu des statues dont certaines étaient à restaurer, le jubé polychrome, une maquette de la chapelle, des vitraux et un panneau explicatif.
- 5) Conclusion : ces visites étaient intéressantes et nous avons passé un bon moment ensemble.

Texte collectif rédigé par les élèves de CM de Séglien



Chorale : les 3 classes de l'école en répétition un lundi sur deux

Préparation et dégustation de la compote des maternelles



Le cross d'octobre 2025 à Toulboubou

Le lundi 27 octobre, les trois classes de l'école Arc-en-ciel ont participé au cross organisé par l'USEP à Pontivy. Chacun a fourni des efforts pour atteindre son objectif, soit une distance : de 400 m à 1200 m, soit une durée : de 8 min à 24 min, sous les encouragements des élèves, des accompagnateurs et des enseignants des écoles du réseau des Korrigans (Silfiac, Saint-Aignan et Séglén) et de quatre autres classes venant de Pluméliau et Pontivy.





Comité des fêtes

Assemblée générale du comité des fêtes de SÉGLIEN : l'association se porte très bien !!

Ce sont environ 40 personnes qui se sont retrouvées à la salle Jean FICHET samedi 11 octobre à la suite de l'invitation de Jérôme THOMAS, président du comité des fêtes de Séguen pour assister à l'assemblée générale de l'association.

Le comité des fêtes se porte très bien et le dynamisme des membres a été souligné à plusieurs reprises suite à l'organisation du cyclo-cross, du repas à emporter et des fêtes locales de cet été.

Après leurs présentations, les bilans moral et financier ont été votés à l'unanimité et le bureau a été reconduit :

Président : Jérôme THOMAS

Secrétaire : Ismael KÉRAMBRUN

Trésorière : Marie LE TENNIER

Le prochain événement important organisé par le comité des fêtes sera le championnat départemental de cyclo-cross qui se déroulera le dimanche 30 novembre 2025 sur le site du bois de Coët An Fao.

Le traditionnel repas pour remercier l'ensemble des membres bénévoles du comité des fêtes a clôturé la journée.



Le pardon de Notre Dame de Locmaria

Le Pardon de Notre Dame de Locmaria à Séguen s'est déroulé les 13 et 14 septembre 2025. Le samedi 13 septembre à 20h30 avait lieu dans la chapelle un concert de musique bretonne avec le duo BARON-ROBBE. Le dimanche, au début de la messe, les paroissiens se sont rendus en procession à la fontaine, avec la statue portée par Julie et Malo, précédée de la croix. Le père Claude a bénit l'eau et nous a aspergés. Nous sommes remontés en disant le chapelet. A la fin de la messe, une petite vente de gâteaux était proposée, et il y avait une buvette à l'extérieur. Les convives ont pu se régaler avec le repas de crêpes proposé sous le hangar. Merci à tous les bénévoles qui font de ce pardon une réussite, que ce soit à la préparation de la messe, au fleurissement, au nettoyage de la chapelle, de la fontaine, du chemin et du hangar, au service, aux crêpes, à la vaisselle !



Claire BIHOES

Bugale Saint Jean

Le Pardon de la chapelle Saint Jean s'est déroulé le dimanche 6 juillet 2025. Après la messe de 11 heures, plus de 350 convives ont dégusté le repas « jambon à l'os/frites » préparé et servi par les dynamiques bénévoles de Bugale Saint Jean. Dans l'après-midi, le concours de boules bretonnes a rassemblé 30 joueurs. Le concert donné par la chorale ELAH, dans la chapelle, a connu un franc succès. La journée s'est achevée par un repas de crêpes. Les co présidents Céline Le Fur et Maxime Le Fur félicitent les nombreux bénévoles présents au Pardon mais également toutes les personnes qui ont activement participé aux préparatifs et au rangement après la fête. Le bureau de Bugale Saint Jean remercie François et Nicole pour la mise à disposition du champ voisin en guise de parking. Merci encore à toutes les personnes qui sont venues au Pardon de Saint Jean cette année et à toutes celles qui viendront en 2026 ! A l'année prochaine ! Le bureau de Bugale Saint Jean : Céline, Maxime, Yoann, François, Christelle, Caroline.



Pardon de Notre Dame de Lorette

Cette année encore de nombreux pèlerins ont assisté à la messe qui débute la fête en l'honneur de NOTRE DAME de LORETTE la Sainte Patronne de notre paroisse. La cérémonie a été suivie de la traditionnelle procession autour de l'église avec des adultes et des enfants ayant revêtu le costume Breton du Pays Pourlet.

Ensuite nombreux sont ceux et celles qui se sont rendus à la salle polyvalente pour partager l'excellent repas préparé par des bénévoles de la paroisse. Un sauté de joues de porc a régalé toutes les papilles.

Rendez- vous est pris, aux dire de beaucoup, pour le deuxième dimanche de juillet 2026.





Balade nocturne

Cette année en lien avec Pontivy communauté, la municipalité a décidé d'organiser une balade nocturne à la découverte des rapaces de nuit.

Les personnes présentes ont pu découvrir, apercevoir et écouter des chouettes et des hiboux également appelés « fantômes des bois ».

Un grand merci une nouvelle fois à Joffrey EVER pour toutes ces découvertes.



E.S. SÉGLIEN

8 août :
reprise de l'entraînement pour la saison 2025/2026



Premier match de championnat contre Kergist
Score de parité : 1 but partout



2 novembre :
remise des nouveaux maillots portés par nos
« jeunes anciens » lors du derby
ES SÉGLIEN – FC KLEG



Joueurs et dirigeants
pour la saison 2525/2026

Plijadur ba'r Vro Pourlet

Cette année, carte blanche a été donnée au duo LE BARON /ROBBE pour le concert dans la chapelle de Locmaria. Claude Le Baron est sonneur de bombarde et de biniou. Il est originaire de Langoëlan et il sonne depuis plus de 35 ans soit en couple, soit avec des formations diverses et variées.

Pour ce concert de musique traditionnelle, c'est avec Fabien Robbe, poly instrumentiste (piano, trompette, accordéon, basse, etc...), et compositeur, qu'il a été présent pour animer la chapelle de Locmaria la veille du pardon. Fabien à l'accordéon et Claude à la bombarde ont été rejoints à la fin du concert pour quelques airs par Awen, le fils de Fabien, à la trompette. Plus d'une heure trente de concert où les airs bretons de mélodies, marches, danses et chants se sont succédés. Une trentaine de personnes avait fait le déplacement largement séduite par la prestation des trois musiciens.



L'été c'est l'occasion de ressortir les costumes traditionnels du Pays Pourlet dans les différents pardons de la région où nous avons représenté Séglieñ.



Langoëlan

Séglieñ

Silfiac

Ploërdut



Guémené / Scorff

A la demande d'Isabelle, nous avons chanté à la TAVARN Seglian le jour du vide grenier qu'elle organisait, le samedi 20 septembre. Pour l'occasion, Gilbert et Madeleine nous ont accompagnés à la bombarde et au biniou .

Plusieurs projets verront le jour dans les mois à venir. Tout d'abord des animations de chants, auprès des personnes âgées (Ages et vie de Cléguérec), auprès des enfants (école de Saint Thuriau), un concert à domicile à Séglieñ («Sonadeg e-tal an tan»), un filaj à la TAVARN Seglian et pour la deuxième année consécutive, une marche chantée toujours à Séglieñ. Nous vous communiquerons les dates de ces animations ultérieurement.

Bonjour à tous !

Lors de l'Assemblée Générale du mardi 23 septembre, le bureau a été reconduit à l'unanimité.

Co-Présidents : Marc COUDRON, Isabelle LANOIX-SALIOU, Aurélie COUSIN

Co-Trésoriers : Hervé LE GALL et Julien EHOUARNE

Co-Scrétaires : Caroline LE MORZADEC et Cindy CAIL

Membres du Conseil d'Administration : Alice TALHOUËT, Naïg GOHEL, Nathalie GRAIGNIC.

Les co-présidents ont rappelé les objectifs de l'association : **engendrer des bénéfices pour financer les sorties scolaires des élèves, créer du lien entre les familles de l'école mais aussi entre tous les habitants de la commune, défendre les intérêts de l'école communale.**

Le bilan moral de l'année scolaire écoulée est une satisfaction tant au niveau du taux de fréquentation aux divers événements organisés qu'au niveau de l'ambiance et de l'implication des bénévoles.

Le bilan financier est également satisfaisant dans la mesure où les repas et ventes ont été des réussites. C'est ainsi que l'Amicale a pu financer une journée culturelle au Faouët, une activité environnement-nature (plantation de haie), des rencontres sportives, une journée « fabrication du pain », et la visite du parc animalier de Branféré pour tous les élèves de l'école, en juin. De plus, l'Amicale Laïque finance les livres et friandises offerts aux enfants à Noël, ainsi que les chocolats de Pâques qui sont cachés chaque année dans le bois de Coët an Fao.

Grâce à la mobilisation conjointe des parents d'élèves et de la municipalité, grâce également à une hausse du nombre d'élèves en Maternelle, le troisième poste d'enseignante a été recréé par la Direction Académique en septembre 2025. Ainsi, l'école compte désormais 3 classes et 3 enseignantes pour une cinquantaine d'élèves. C'est avec une joie immense qu'élèves, parents et municipalité ont accueilli Annie PONCEL, nouvelle enseignante et directrice à l'école Arc-en-Ciel !

Pour l'année scolaire qui vient de débuter, tous les élèves se sont déjà rendus pour une journée artistique et culturelle au Faouët. Dans le courant de l'année, les enseignantes prévoient des rencontres sportives et de belles sorties pédagogiques sur le thème « histoire et patrimoine » avec notamment une journée à Carnac (musée de la préhistoire, sentier des mégalithes) et la découverte du village de Poul fetan... D'autres projets pédagogiques verront le jour dans le courant de l'année scolaire, **il est donc important de poursuivre nos actions car l'ouverture culturelle et scientifique, les rencontres inter-écoles et les journées sportives ont un coût mais sont indispensables pour que nos enfants bénéficient d'une scolarité dynamique, motivante et épanouissante.**

Un autre événement marquant pour les enfants en cette période automnale, c'est l'après-midi Halloween ! En effet, le mercredi 29 octobre, les enfants déguisés en petits vampires et autres sorcières, se sont retrouvés à la salle multifonctions pour partager un généreux goûter offert par la municipalité et faire le tour des maisons du bourg pour collecter de délicieux bonbons auprès des habitants qui les ont chaleureusement accueillis. Les parcours des enfants de Maternelle et d'Elémentaire sont préparés par l'Amicale et les parents accompagnent les enfants lors de la balade des petits monstres.



Merci à tous les parents bénévoles et qui participent aux actions organisées par l'Amicale Laïque.

Merci à l'équipe éducative : Annie, Natacha, Béatrice, Valérie et Isabelle.

Merci à la municipalité pour le travail mené en commun. Merci aux employés communaux.

Merci à Bayram pour la superbe organisation des Olympiades lors de la kermesse de juin.

Merci à Christophe pour son excellente préparation du **bœuf bourguignon qui vous sera à nouveau proposé le samedi 7 février 2026**. Notez la date dans votre agenda !

Pour les dons pécuniaires, les prêts de matériel et de main forte, merci aux associations de Séglén (club de foot ES Séglén, Comité des fêtes, comités de chapelles) et aux entreprises et commerces locaux (Tavarn, Mauguin...).

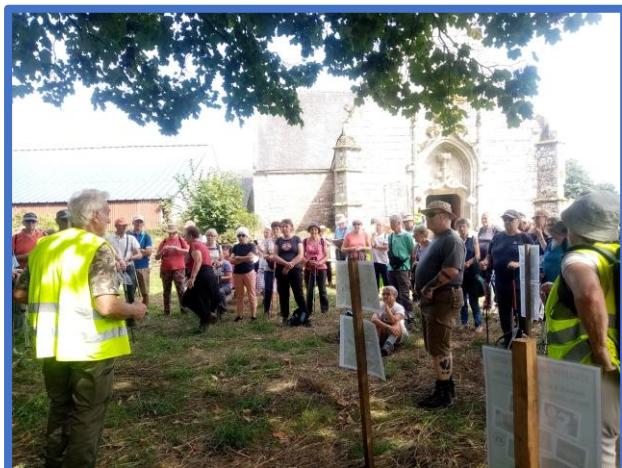
Merci à Guy et à Jean pour le prêt de matériel. Merci à tous les habitants qui viennent nous aider naturellement lors de nos événements, votre aide est très appréciée !

Toutes les personnes qui communiquent sur nos événements, qui y prennent part, sont les bienfaiteurs de l'Amicale Laïque. Une nouvelle année scolaire commence, continuons ainsi ensemble !

Les membres de l'Amicale.



La rando Pourlet a réuni 70 marcheurs le samedi 23 août, à Séglien. Initialement prévue le samedi précédent, elle avait dû être reportée en raison des fortes chaleurs. Les marcheurs ont quitté le bourg pour rejoindre la chapelle Saint Germain en passant par la Sarre et de jolis sentiers boisés. Sur le site de la chapelle, l'adjoint au Patrimoine a présenté l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, un inventaire des espèces dans le domaine de la faune et de la flore sur le territoire de Pontivy Communauté. Patrick Pommé a donné des exemples d'inventaires déjà réalisés sur Séglien avec l'aide du naturaliste Paul Jouchet : amphibiens, libellules, chauve-souris... dont toutes les sous-espèces ont été listées et comptabilisées. Ce projet a pour but d'informer et de sensibiliser les habitants du territoire, il constitue également un état des lieux précieux pour mettre en œuvre la protection et favoriser l'installation des espèces dont la population est la plus fragile, chercher les raisons de la diminution ou de la prolifération d'une espèce dans un espace délimité. Tout autour de la chapelle, on pouvait admirer les nombreuses photographies d'animaux réalisées par les ségliennais dans le cadre d'un projet d'exposition participative initié par la commission Patrimoine. La chapelle étant ouverte pour l'occasion, les randonneurs ont pu la visiter et admirer ses remarquables sablières tout en écoutant un petit récit sur l'histoire de l'édifice et de l'évêque Saint Germain. Après la collation offerte sur le site de la chapelle, le groupe de marcheurs a repris les sentiers menant au bourg en passant cette fois au large des villages de Treuzar et Bodevo. Une fois la boucle de 8 km terminée, la municipalité a offert une collation aux randonneurs, far breton, crêpes et caramel beurre salé ont régalé les sportifs ! Merci aux organisateurs et aux personnes qui ont nettoyé les sentiers, installé l'exposition, réalisé les affiches explicatives, encadré la randonnée. La journée s'est achevée par le passage du bâton entre Séglien et Locmalo où la prochaine rando Pourlet aura lieu le samedi 30 août. Les rando Pourlet sont gratuites, amicales et instructives, elles sont organisées par l'Association d'Animation du Pays Pourlet et les mairies.





Comice agricole – édition 2025

Traditionnelle fête de l'agriculture sur l'ancien canton de CLÉGUÉREC, regroupant les communes de CLÉGUÉREC, KERGRIST, MALGUÉNAC, NEULLIAC, SAINT-AIGNAN, SAINTE-BRIGITTE, SÉGLIEN et SILFIAC, le comice agricole s'est déroulé cette année le samedi 5 juillet sur le complexe près de la salle polyvalente de SILFIAC.

Après les traditionnels discours des autorités, le vin d'honneur a été offert par la municipalité et le repas préparé par les membres de l'amicale laïque de l'école Louise FAVENNEC de SILFIAC a été servi le midi à la salle polyvalente.

Durant tout l'après-midi, l'évènement a une nouvelle fois mis à l'honneur les animaux lors des concours de vaches laitières « Pie rouge » et « Prim'Holstein » et des chevaux de trait bretons.

Il y avait aussi pour la 1ère fois la présence de M. Paul JOHNSON, maître-fauconnier écossais, gérant de la société « Fauconnerie Bretagne ». basée à SILFIAC. Plusieurs rapaces (faucon crécerelle, petit duc de grant, ... etc) étaient présents et M. JOHNSON répondait à toutes les questions relatives à l'élevage de ces animaux, aux formations qu'il propose et à l'effarouchement qui représente une grande partie de son activité.

Un **GRAND MERCI** sincère et appuyé à l'ensemble des membres du comice agricole du canton de CLÉGUÉREC ainsi qu'à toutes les éleveuses et tous les éleveurs présent.e.s à SILFIAC et en particulier aux exploitantes et exploitants agricoles de SÉGLIEN qui, une nouvelle fois, étaient en nombre, ont brillamment représenté la commune et ont remporté plusieurs trophées.

À noter sur votre agenda : l'édition 2026 se déroulera à SÉGLIEN !



Inventaire :

Depuis la fin de l'hiver et jusqu'à aujourd'hui les inventaires de la faune se sont succédés sur la commune de Séglien.

Aujourd'hui, nous sommes à la recherche du muscardin. Ce petit rongeur, arboricole et crépusculaire, se nourrit de baies et de noisettes. Très discret, il vit en lisière des forêts. Ce petit rat, à la toison d'or, figure sur la liste rouge des espèces en voie de disparition. Lors d'inventaire ultérieur, il a déjà été observé sur la commune de Séglien.

C'est grâce aux noisettes dont il est friand, qu'il trahit sa présence. La façon très singulière d'ouvrir cette coquille ne laisse aucun doute quant à sa présence. (Voir illustration).

Je lance un appel à nos lecteurs curieux ; allez fouiller dans les feuilles mortes, sous les noisetiers pour trouver les coquilles vides ainsi que le montre l'illustration. Le défit est ouvert (rien à gagner, mais le plaisir d'avoir contribué à l'inventaire).

En cas de découverte contacter M. Patrick POMME au 06 51 79 84 65



Maintenant que vous avez repéré un de ses lieux favoris, cherchez les noisettes !
Une fois trouvées, voici comment s'y prendre !

Comment savoir qui a rongé la noisette ?

Signé Muscardin !

Les trous faits par le Muscardin sont très réguliers et souvent presque ronds. Le bord interne du trou de la noisette rongée ne comporte pas de traces de dents et paraît lisse.

Des traces de dents sont visibles sur la partie externe de la noisette.

Elles sont obliques par rapport au trou et dessinent comme un cercle clair.

Vue de profil, une noisette rongée par le Muscardin présente souvent une ouverture presque rectiligne.

L'écureuil a tendance à fendre les noisettes en deux grâce à sa puissante mâchoire.

Méfiez-vous des imitations !

Les mulots et campagnols consomment aussi des noisettes. Mais le bord interne du trou présente de multiples traces de dents perpendiculaires.

Le bord externe est marqué plutôt verticalement et le trou est le plus souvent irrégulier.

Vue de profil, une noisette rongée par un mulot ou un campagnol présente souvent une ouverture concave.

Les oiseaux cassent souvent la coque d'un coup de bec. Le bord externe, brisé net et sans trace de dents, est caractéristique.

Les balanins sont des insectes (charançons) dont les larves laissent un trou bien visible sur les noisettes. Ce trou est petit, bien rond et dépourvu de marques extérieures.



Animation participative :

Le 26 Novembre, de 14H00 à 17H00, à la salle polyvalente Jean Fichet, une animation participative est organisée par Paul Jouchet, naturaliste chargé de mission à PONTIVY Communauté. Le sujet de cette rencontre sera les micromammifères. Nous allons étudier les pelotes que régurgitent les chouettes. Cette animation est ouverte à tous. Venez nombreux.

SÉGLIEN
BOIS DE COET EN FAO

**DIMANCHE
30 NOVEMBRE
2025**



CYCLO CROSS

CHAMPIONNAT DU MORBIHAN

ENTRÉE : 5€ TOMBOLA GRATUITE

12h45 : ÉCOLE DE VÉLO

Contrôle des épreuves

13H45 : MINIMES

par l'UC INGUINIEL

14H30 : CADETS

15H30 : ESPOIRES – SÉNIORS – JUNIORS – DAMES

ANIMATEUR:

Antoine MICHELIN

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Org : COMITÉ DES FÊTES DE SÉGLIEN